UNIVERSITÉ JEAN MONNET SAINT-ETIENNE

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne des métiers de l'image et du son, session 2025, dans l'académie de LYON.

Le président de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2025 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de LYON, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1er : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne des métiers de l'image et du son, au titre de l'année 2025, dans l'académie de LYON :

Madame MARIEL Perrine, technicienne de recherche et de formation de classe normale, présidente, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.
Monsieur CESA Johann, attaché d'administration de l'etat, vice-président, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.
Monsieur FRENETTE Jérémy, assistant ingénieur, expert, Université Lumière Lyon 2, Lyon.
Madame DREVETON Christelle, technicienne de recherche et de formation de classe normale, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.
Madame EYSSARTIER Sabine, ingénieure d'études de classe normale, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.
Monsieur COLOMBET Thibaut, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à St Etienne, le 27 mai 2025

JEAN MONNET SAINT ETIENNE UNIVERSITÉ

Directrice des Ressources Humaines

Emmanuelle DEMIRKOL